**Réunion du Conseil d’administration**

**Du 13 février 2017**

Présents : Bernard, Caroline, Dominique, Emilie, François, Marie-Hélène, Michel, Mohamed, Odile, Pascal, Pascale, Rémi, Robert, Solange

Excusés : Jacqueline, Josette, Marion, Pierre-Yves, Serge

**Ordre du jour :**

**- Approbation du compte rendu de la réunion du 16 janvier 2017 ;**

**- Bilan du Loto du 28 janvier 2017 ;**

**- Challenge Pastel du 18 février 2017 ;**

**- Les Théâtrales ;**

**- Activités des sections ;**

**- Questions diverses.**

**1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2017**

Pour le trophée des champions, il avait été dit qu’il fallait anticiper la demande de la Mairie et le mettre à l’ordre du jour du Conseil d’administration de septembre.

Cette remarque étant faite, le compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2017 est adopté à la majorité (1 abstention).

**2/ Bilan du loto du 28 janvier 2017**

La soirée s’est bien déroulée. Le nouveau système de projection, sur écran, est adopté. Il améliore le suivi de la partie.

Il faut faire attention à la capacité maximale de la salle des fêtes. Les places assises sont limitées à environ 280. Le F.J.E.P. pourrait être amené à refuser des entrées. Dans ce cas, il faudra ajouter au règlement du loto que *« les organisateurs se réservent le droit de refuser l’entrée »*. D’autre part, il faut également penser à déverrouiller les portes de sécurité.

Sur le plan financier, la prévente a très bien fonctionnée auprès de nos adhérents. Le bénéfice réalisé pour cette édition 2017 serait de 2 877,91 €uros, avec une recette de 4 660 €uros, des lots estimés à 1 812 €uros et un investissement entre 80 et 100 €uros pour les nouveaux cartons et les pastilles.

Compte tenu du monde présent, il faut prévoir la grosse cafetière et faire plus de crêpes.

En cas d’ex aequo pour le gros lot, il faudrait prévoir un lot de consolation plus conséquent.

Le boulier prêté par le C.C.A. est dans un mauvais état. Peut-être que l’achat d’un boulier neuf pourrait être mutualisé, via le C.C.A., et d’autant plus qu’il sert à la plupart des associations de Saint Beauzire.

**3/ Challenge Pastel du 18 février 2017**

60 archers sont inscrits pour cette 2ème édition qui débutera à partir de 14 heures 30.

La buvette sera tenue par la Section du Tir à l’arc. Un vin d’honneur sera organisé au gymnase, à partir de 18 heures 30. François et Rémi viendront donner un coup de mains.

Pour clôturer cette journée, les archers se retrouveront autour d’un repas au Hasard.

**4/ Les Théâtrales**

La Commission des Théâtrales a un souci concernant la programmation du vendredi soir. La troupe initialement retenue ne peut pas jouer ce soir là. Une solution est en cours.

Le Président du jury de cette année sera Bruno CHAPELLE. Il nous manque encore la personne représentant nos annonceurs.

La Commission a également travaillé sur un règlement tarifaire, en se basant sur les tarifs déjà en vigueur. Il sera affiché à l’entrée des Théâtrales et disponible aux caisses. Après avoir été explicité, ce règlement est adopté à l’unanimité.

L’affiche a été réalisée par Joëlle CHARMETON. Elle a déjà présenté ses œuvres à l’Exposition d’arts du F.J.E.P.

Dominique et Robert font un point sur les annonceurs. Il reste des encarts disponibles.

Un nouveau système de badge a été envisagé. L’achat d’une plastifieuse serait nécessaire.

**5/ Activités des sections**

*Section Céramique –* Suite à l’accrochage entre Claude et Muriel, et à la démission de Claude, Rémi et Josette ont rencontré les membres de cette section. Plus que 4 personnes restent dans cet atelier, les autres ont préféré partir. Ce groupe restera fermé pour cette saison (à voir pour l’année 2017/2018).

*Section Danse country –* Christian souhaiterait faire un stage de perfectionnement à Bourges. Il demande si les frais d’inscription, de 35 €uros, ainsi que les frais de déplacement peuvent être pris en charge par l’association. Après en avoir discuté, le Conseil d’administration donne son accord à l’unanimité.

*Ateliers de théâtre –* Concernant le calendrier, le gala de fin d’année est reporté à une date ultérieure, les adultes joueront pour la Ligue contre le cancer, le dimanche 25 juin, à 14 heures.

D’autre part, François demande un casier pour les animateurs de la salle du F.J.E.P. ainsi qu’un panneau d’affichage plus grand.

*Section Tir à l’arc –* La section dispose d’un nouveau créneau horaire, pour les adultes, le dimanche de 17 heures à 19 heures. Ce créneau a été validé par la Mairie. Le Conseil d’administration aurait dû être prévenu avant que cette demande ne soit faite. D’autre part, il ne peut être utilisé que sous réserve de la présence d’un animateur.

Marie-Hélène transmet également une demande concernant le flocage de tee-shirts. Le Conseil d’administration a déjà pris position. Le règlement adopté lui sera transmis.

Enfin, la question de la prise en charge par le F.J.E.P. du repas de gala du National de Tir à l’arc est de nouveau posée. 15 archers seraient concernés. Après en avoir débattu, le Conseil d’administration accepte à la majorité (9 - Pour, 2 - Abstention, 3 - Contre).

*Section Gym –* Un nouveau créneau est demandé le jeudi, de 18 heures 15 à 20 heures 15. Selon la disponibilité, le Conseil d’administration donne un accord de principe.

Pour information, c’est la fin des compétitions départementales.

*Le Pied en Coulisse –* 3 représentations sont prévues : le 11 mars à Viscomtat, le 26 mars à Saint Hippolyte et le 8 avril à Reignat.

**6/ Questions diverses**

La trésorière aimerait que les informations relatives aux dépenses engagées lui soient transmises, afin de les imputer sur les bons comptes.

Le samedi 15 avril 2017, la salle du foyer sera utilisée pour un examen de juges gym U.F.O.L.E.P.

\*\*\*\*\*\*\*\*

Prochaine réunion du Conseil d’administration = Lundi 20 Mars 2017 à 20 heures 30